

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

La Semaine Léger faux pas !

LIBREVILLE a abrité "la semaine africaine du climat" dont les travaux, ouverts par le chef de l'Etat, se sont déroulés pendant plusieurs jours. Occasion pour les délégations venues de tout le continent de réaffirmer entre autres, la nécessité pour l'Afrique de parler d'une même voix lors de la COP27 qui aura lieu en Egypte, au mois de novembre prochain.

On peut déplorer l'indifférence observée chez les populations quant à cet évènement. Une preuve de plus que les enjeux de la lutte contre les changements climatiques ne sont pas bien compris par les populations qui n'hésitent pas à se demander à chaque fois "ce qu'elles y gagnent". Surtout au moment où le conflit homme-faune fait rage dans l'arrière-pays...

C'est là un des nombreux évènements enregistrés au cours de la semaine qui s'est achevée hier. Parmi ceux-ci, on cite la réunion du Conseil supérieur de la magistrature, celle du Conseil des ministres. Il faut ajouter également la tenue du dernier congrès de Démocratie Nouvelle (DN), et

la rentrée académique dans les établissements scolaires de la maternelle au secondaire, en passant par le primaire. Pour revenir au Conseil supérieur de la magistrature, on notera que ces assises ont été sanctionnées par des mesures individuelles dont des avancements, des nominations et des promotions. Tout comme une kyrielle de recommandations : l'organisation régulière chaque année du concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature ; la tenue régulière des conseils de discipline des magistrats ; les rappels déontologiques périodiques dans les juridictions de tous les ordres ; etc. Il s'agit là d'un vaste programme !

Par rapport à la rentrée académique, il faut dire que jusque-là, les choses semblaient plutôt bien se passer. Malheureusement, ce que nombre de syndicats redoutaient est arrivé : la publication tardive des mouvements dans les directoires des différents établissements. Un léger faux pas qui aura quand même des répercussions dans certains établissements. Ce retard devient un peu

récurrent.

Pour revenir au congrès de DN qui s'est tenu à Bitam, sous la direction de son ex-premier secrétaire, René Ndemezo'Obiang, il faut souligner qu'il s'agissait là du dernier acte juridique obligatoire pour consacrer la disparition définitive de cette formation politique qui a été absorbée par le Parti démocratique gabonais (PDG). Et beaucoup de se demander quel sera l'avenir politique de ses cadres au sein du PDG. Ndemezo'Obiang va-t-il se contenter du statut de simple militant ? Se soumettra-t-il au leadership de Charles Mve Ella et Guy Patrick Obiang Ndong, les deux membres du Comité permanent du Bureau politique pour le compte de la province du Woleu-Ntem ? Autant de questions que d'aucuns, aussi bien au sein du PDG qu'ailleurs, se posent.

ONDOUBA'NTSIBAH

Les petites phrases de la semaine

Rassemblées par Y.F.I

Ali Bongo Ondimba, président de la République :

"Depuis Copenhague, le Gabon a absorbé de l'atmosphère, plus d'un milliard de tonnes nettes de dioxyde de carbone".

Rose Christiane Ossouka Raponda, Première ministre :

"Les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans le développement de nos pays africains".

Camélia Ntoutoume-Leclercq, ministre de l'Éducation nationale :

"(...) Les emplois du temps sont en train d'être affinés, les listes des élèves par classe sont affichées, sans oublier les réajustements quant aux réclamations des parents".

Madeleine Berre, ministre de l'Emploi, de la Fonction publique et du Travail :

"Le Code du travail a pris un certain nombre de mesures visant à lutter contre ces dérives – harcèlement sexuel et discrimination en milieu professionnel –, la volonté du gouvernement est de s'assurer de sa mise en œuvre".

Pierre-Claver Maganga Moussavou, président du Parti social-démocrate (PSD) :

"Pour les familles, c'est une catastrophe. Pour les receveurs, tous ceux à qui ils auront distribué cet argent devront aussi se retrouver en prison. Mais comme on dit, les détournements ont été la face visible, cachant ce qui allait se faire au niveau de l'État et moi qui suis un démocrate, je n'ai pas voulu aller de ce côté-là".

Rodrigue Landry Ngowet, coordonnateur général de l'Unité de coordination des études et des travaux (UCET) :

"Toutes les conditions sont réunies pour reprendre et achever les travaux du PCR [Plan complet de relogement] de Nzong-Bikélé arrêtés depuis six ans maintenant".

Flavien Edou, secrétaire général permanent de la Confédération gabonaise des petites et moyennes entreprises (CGPME) :

"Le moment est venu de nous intéresser au débat économique de notre beau pays".

Évangéliste Georges Olivier Mbazaboua, fondateur de la Mission VLR internationale :

"L'Église est de plus en plus consciente qu'elle a un rôle important à jouer face aux défis du Gabon, aux maux qui frappent la Nation tout entière et aux besoins des populations".

MINISTÈRE DU BUDGET ET DES
COMPTES PUBLICS
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET DU
TRÉSOR





Communiqué de la DGCPT

Depuis ce **jeudi 1^{er} septembre 2022**, circule dans les réseaux sociaux, un document intitulé « **Ordre de mission spéciale** » faussement signé par Monsieur le Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCPT), Franck Yann KOUBDJIE, et daté du 01 septembre 2022.

Ce document mandaterait **quatre (4)** prétendus agents de la DGCPT pour une mission d'un (1) mois portant notamment sur « le contrôle et le recouvrement », dans les localités d'Ovendo, Libreville, Akanda et Ntoum. Il mentionne également des menaces de saisine du Procureur de la République en cas de refus.

La Direction Générale de la Comptabilité publique et du Trésor tient à informer le public qu'elle ne se reconnaît pas dans ce communiqué, qui est un grossier faux.

Elle invite par ailleurs les contribuables à la plus grande vigilance, en exigeant notamment les copies des cartes professionnelles de toute personne se présentant en son nom, ou à se rapprocher des Receveurs des Impôts territorialement compétents.

Enfin, la DGCPT a d'ores et déjà saisi l'Agence judiciaire de l'Etat, afin que toutes les conséquences de droit soient tirées de ces actes.

Fait à Libreville, le 1^{er} septembre 2022

**La Direction Générale de la Comptabilité
Publique et du Trésor**

Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor
Rue Alfred MARCOTTE - B. P. 51 Libreville